



L'AGEFIPH : un premier anniversaire

par **Corinne MORLHON**, Chargée de mission Handicap FNTV PACA

C'est en novembre 2013 et à l'occasion de la Semaine pour l'Emploi des Personnes Handicapées, que la FNTV PACA, représentée par son président, M. REYNAUD, a signé la 1^{ère} convention régionale avec l'AGEFIPH PACA, représentée par sa Déléguée Régionale, Patricia MARENCO.

Cette convention fait suite au **Diagnostic Conseil Approfondi** réalisé en 2012 auprès d'une vingtaine d'entreprises adhérentes, qui a permis de déterminer les axes de travail, confiés à une Chargée de Mission Handicap depuis le mois de mars 2014.

Ainsi, ont été abordés les axes **communication, emploi/formation, maintien** dans l'emploi, **secteur protégé** et c'est en novembre 2014 qu'est née la première plaquette de communication, diffusée à destination des entreprises adhérentes, des partenaires et institutionnels.

Demain, d'autres supports devraient voir le jour, tels des flyers, affiches, cartes événements, objets publicitaires, tous destinés à encourager la communication autour du handicap. Comme le souligne l'AGEFIPH, « **l'adhésion et l'engagement du manager direct sont indispensables pour la bonne intégration du salarié** »⁽¹⁾ : la FNTV PACA et les équipes du Cap emploi organisent la mise en place de modules de formation, axés sur le recrutement, l'intégration et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées.

« Au cours de sa vie active, une personne sur deux sera confrontée à une situation de handicap. En dix ans, le nombre d'avis d'inaptitude est passé de 70 000 à plus de 150 000. La question du maintien dans l'emploi est aujourd'hui incontournable pour les entreprises »⁽²⁾.

Le Transport Routier de Voyageurs n'échappe pas à ce constat. C'est en mars 2015 qu'est prévu le lancement de la toute première commission de maintien dans l'emploi, qui aura lieu dans le département des Bouches du Rhône, et réunira les entreprises, les équipes de la Santé au Travail, du Sameth et de la FNTV.

L'emploi et la formation sont également au cœur de la politique du handicap de la FNTV PACA. Ainsi l'engagement a été pris d'insérer 80 personnes handicapées en recrutement collectif, et 80 autres en recrutement individuel d'ici à fin 2016.

Enfin, la FNTV PACA s'est également engagée à **promouvoir les prestations des**

ESAT et Entreprises Adaptées auprès de ses entreprises adhérentes. Et quoi de mieux pour donner l'exemple ? La FNTV PACA a fait imprimer sa toute nouvelle plaquette de communication par une entreprise adaptée des Bouches du Rhône ! ●

(1) *Le guide de l'emploi des personnes handicapées – Agefiph – 2007 – p 21*
 (2) *Les cahiers de l'Agefiph – Maintenir dans l'Emploi – p 3*



Plaquette de communication et charte graphique



Signature de la convention en 2013



"Capture" du site internet agrémenté d'un onglet dédié au handicap